



MA RETRAITE : QUAND & COMBIEN ?

DURÉE

- ▶ 1 jour

PRÉREQUIS

- ▶ Pas de pré requis spécifiques

PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

- ▶ Chefs d'entreprise artisanale et leur conjoint collaborateur ou conjoint associé
- ▶ Créateurs d'entreprise artisanale, salariés, demandeurs d'emploi, ...

VALIDATION

- ▶ Attestation de suivi

EFFECTIF

- ▶ Entre 8 et 12 stagiaires

HORAIRES

- ▶ de 9h à 17h

LIEUX

- ▶ Laxou, Briey

OBJECTIF

- ▶ Comprendre les mécanismes, savoir quand vous allez arrêter de travailler et combien vous allez percevoir à votre retraite

CONTENU

- ▶ Les modes de financement des régimes de retraite
 - ▶ Le régime général
 - ▶ Les régimes complémentaires
- ▶ Les modes de calcul
 - ▶ La formule de calcul de la pension
 - ▶ Les conditions pour une retraite à taux plein
 - ▶ Les trimestres réellement validés
 - ▶ A partir de quand et auprès de qui s'adresser ?
- ▶ Appréhender l'évolution des retraites complémentaires
 - ▶ Le mode de fonctionnement
 - ▶ Le mode de calcul
- ▶ Les possibilités d'épargne et de retraite complémentaire

STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE

- ▶ Apports théoriques et pratiques
- ▶ Etudes de cas
- ▶ Echange d'expériences
- ▶ Remise de supports de formation



TARIF

- ▶ Frais d'inscription : 50 €
- ▶ 350 €
- ▶ Prise en charge possible, sous conditions*, par le Conseil de la Formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Grand Est pour les chefs d'entreprise inscrits au RM, leurs conjoints collaborateurs ou leurs conjoints associés. Pour les associés, nous consulter.
- ▶ Autres publics : nous consulter

* Eligibilité de la demande conformément aux modalités de prise en charge du Conseil de la Formation de la CRMA Grand Est

www.cma-nancy.fr

julie-chamant@cm-nancy.fr • 03 83 95 60 73

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle

4 rue de la Vologne • 54520 LAXOU

☎ 03 83 95 60 60 • Fax 03 83 95 60 30

